

Publicité préalable à l'occupation du domaine public pour une exploitation économique de courte durée Commune d'Argentan Spectacles divers

<u>Objet de la demande d'occupation du domaine public</u>: Spectacles divers (théâtre, danse, ballet, art de rue, marionnettes, cascadeurs...).

La demande doit être adressée :

 Soit par courrier à l'adresse suivante : Commune d'ARGENTAN
 Service Commerces Foires et Marchés 10 Rue du Point du Jour 61200 ARGENTAN

Soit par courriel : <u>marches@argentan.fr</u>

La demande doit comporter les éléments suivants :

- La lettre d'intention signée précisant le nom et les coordonnées du demandeur,
- Le descriptif et la nature du spectacle,
- Les dates et horaires prévus de la manifestation, les dates de montage et de démontage des installations.
- La composition du convoi : nombre, nature et dimensions des véhicules composant les caravanes,
- L'attestation de montage concernant les besoins éventuels, notamment la puissance électrique nécessaire au fonctionnement du spectacle.

Selon la nature de l'opération, des éléments complémentaires pourront être demandées.

<u>Transmission des demandes</u>: Les demandes doivent être envoyées au minimum deux mois avant la date prévue de la manifestation, afin de permettre l'instruction technique du projet.

<u>Instruction des demandes :</u> Sur la base de la demande finalisée, il est procédé à une instruction du projet, préalable à la délivrance d'une autorisation éventuelle.

Emplacement autorisé : Champ de Foire à Argentan.

Montant de la redevance :

Au 1er janvier 2025, les tarifs applicables sont les suivants :

Emplacement 59,00 €
